

VERTOT, René Aubert de (Abbé).

Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, et de leur dépendance des Rois de France, & des Ducs de Normandie.

Reference: 662

Paris, François Barois, 1720. 2 vol. in-12, (16,5 x 10 cm) ; titre, 72 pp., 357 pp., [2] pp. ; titre, II pp., 375 pp. et [5] pp. Reliure d'époque en plein veau brun, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin rouge, pièce de toison de maroquin brun, tranches rouges. Grande déchirure sans manque à la page 297-298 du tome 2. Galerie de ver dans la marge inférieure du tome 2. Quelqu'un a jugé nécessaire d'écrire "1720" au stylo aux pages de titre.

Comment: Édition originale rare de cet ouvrage dans lequel l'auteur réfute l'ancienne souveraineté de la Bretagne et ses historiens, notamment Dom Lobineau. Le discours préliminaire débute ainsi : "Les mouvemens qui viennent d'arriver dans la Bretagne, & qui par la sagesse du gouvernement ont été heureusement arrêtés, m'ont fait naître la pensée que les mauvais desseins de quelques Bretons, étoient peut-être l'effet d'anciennes erreurs où ils avoient été élevés, au sujet des Rois particuliers & des privilèges extraordinaires de cette Province. Et comme les histoires même de cette nation ont été la source de ces préjugés, j'ai crû que pour calmer les esprits rémüans, il étoit à propos de les désabuser de ces préventions injustes, puisées dans leurs Historiens. C'est dans cette vûë que je prétends établir dans tout cet ouvrage, que nous n'avons point dans nôtre histoire de vérités plus solidement prouvées que la souveraineté originaire de nos Rois sur cette Province, & la vassalité des premiers Bretons qui n'y furent reçus qu'en qualité de leurs sujets, & que ce qu'on appelle libertés, franchises & privilèges de cette nation, ne sont que des graces purement arbitraires que les Bretons tiennent de la libéralité de nos Rois [...]. Cependant on peut dire que jamais vérités historiques n'ont été combatuës avec plus d'opiniatreté par les historiens Bretons, que l'origine de cette souveraineté, dont quelques-uns même de ces Écrivains ont osé distinguer les droits de ceux que ces Princes exercent sur toutes les autres provinces du Royaume. [...] C'étoit pour établir cette distinction & pour procurer aux Bretons une supériorité d'origine dans les Gaules sur les François, que la plupart des premiers Historiens de cette nation, si on peut leur donner ce nom, n'ont point eu de honte d'emprunter le secours de la fable, & de tirer leurs principales preuves des mêmes Romans d'où sont sortis l'enchanteur Merlin, le Roy Artur & les Chevaliers de la table ronde. On voit dans l'histoire fabuleuse de cette Province une suite d'onze Rois Bretons, qui tous doivent à ces vieux Romanciers leur existence & leur couronne." Ex-libris : Mr Le Caron de Troussures, à Beauvais. <><><> CONGÉS ESTIVAL ! LE LIBRAIRE EST EN VACANCES DU 25 JUILLET AU 25 AOÛT. BON ÉTÉ À TOUS. <><><>

Year

1720

Price: **€450.00**

This item is offered by:

Librairie Raphaël Thomas

librairie.rafael.thomas@gmail.com

Phone: 02 23 42 99 87

2 rue de Viarmes

35000 Rennes

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/18088833-662>